

## CHAPITRE 6 : LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE DANS LE MONDE

**Problématique :** Comment se manifeste l'intégration de la France dans l'UE ? Comment se manifeste le rayonnement politique et culturel de la France dans le monde ? Pourquoi l'UE est-elle, malgré ses faiblesses, l'un des trois pôles de puissance mondiale ?

### I. L'intégration de la France dans l'UE.

Connaissances	Démarches	Capacités
La question est abordée au travers de deux sujets : <b>-Les réseaux de transports.</b> La France combine différentes logiques d'organisation des transports : la centralisation à partir de Paris, l'intégration à l'espace européen et au monde, renforcée par de grands aménagements. <b>-L'environnement.</b> C'est une préoccupation majeure des Européens face aux risques naturels et technologiques.	<b>Une étude de cas :</b> le réseau de lignes à grande vitesse en France et en Europe. L'étude débouche sur une analyse des réseaux de transport nationaux et européens à partir de cartes. <b>Une étude de cas au choix :</b> la gestion de la forêt méditerranéenne ; un exemple de risque technologique. L'étude de cas souligne l'indépendance des territoires et les enjeux d'une gestion globale des risques dans le contexte européen.	<b>Caractériser</b> la situation géographique de la France dans l'Union européenne. <b>Localiser et situer :</b> les principales métropoles françaises et européennes sur un fond de carte de l'Union européenne ; les axes et nœuds de transport majeurs de l'espace français et européen et les grands aménagements. <b>Identifier</b> différents types de risques naturels et technologiques en France et en Europe.

**Question :** Comment se manifeste l'intégration de la France dans l'UE ?

#### A. La France, carrefour européen de transports

**TE :** Après la construction d'un réseau de transport en étoile centré sur Paris, la France s'inscrit, depuis les années 1980, dans une logique européenne et mondiale. Sa position de carrefour entre l'Europe du Nord et celle du Sud est renforcée par de grands aménagements (tunnel ferroviaire sous la Manche en 1994 (*Doc.3 p.315*), la Transalpine en 2020).

Son système de transports s'inscrit également dans les échanges mondiaux grâce à ses grands ports (Le Havre, Marseille) et aéroports (Roissy et Orly) (*Doc.3 p.319*).

Les politiques françaises et européennes répondent aux mêmes enjeux et ont des objectifs communs : le renforcement de **plates-formes multimodales\***, la poursuite du développement ferroviaire (**LGV\***, **ferroulage\***) et des autoroutes de la mer, les transports collectifs. Cependant, la priorité donnée, en France, à la modernisation des grands axes européens et nationaux accentue les contrastes entre les grandes métropoles et les autres territoires (*Carte p.317*).

**Plate-forme multimodale :** lieu de correspondance entre plusieurs modes (maritime ou fluvial, ferroviaire, routier et aérien) et réseaux de transports.

**LGV :** Ligne à grande vitesse. Ligne ferroviaire construite pour des trains roulant au-delà de 220 km/h et nécessitant un tracé ou une signalisation spécifiques.

**Ferroulage :** transport de camions sur des trains.

## B. France et Europe : des risques majeurs partagés

**TE** : Les risques environnementaux constituent une préoccupation majeure et partagée par tous les Européens car leurs conséquences ne s'arrêtent pas aux frontières des Etats. D'origine naturelle (risque climatique, séisme, incendie) ou technologique (pollution, explosion), ils sont de nature et d'intensité variées. Les fortes densités des populations françaises et européennes accroissent leur vulnérabilité. (*carte p.323*)

Pour gérer ces nouveaux enjeux, l'UE a développé des projets de coopération (Accord EUR-OPA Risques majeurs, FIRE V) auxquels participe la France. Mais leur mise en œuvre demande du temps : harmoniser les législations nationales, coordonner les moyens d'action, mettre en relation des acteurs divers et enfin mettre en cohérence les politiques de prévention, axe majeur de la protection des populations (plan d'évacuation,...).

## II. La France, une influence mondiale.

Connaissances	Démarches	capacités
<b>La France dans le monde.</b> Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence de Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.	<b>Une étude de cas</b> : un département et région d'outre-mer (DROM). La France ultramarine, la francophonie et la présence de Français à l'étranger sont abordés essentiellement à partir de cartes.	<b>Localiser et situer</b> le territoire français ultramarin sur un planisphère, les principaux espaces de la francophonie. <b>Décrire et expliquer</b> quelques aspects de la puissance française.

**Question** : Comment se manifeste le rayonnement politique et culturel de la France dans le monde ?

### A. Une influence géopolitique affirmée.

**TE** : Grâce à ses territoires ultramarins (*carte p.339*), répartis entre les 5 continents et dans tous les océans, la France est la 2<sup>ème</sup> puissance maritime mondiale : sa **ZEE\*** (*doc.2 p.340*) compte plus de 10 millions de km<sup>2</sup>.

Abritant des bases militaires permanentes, ces territoires lui permettent de jouer un rôle politique dans diverses régions du monde. Il existe les **DROM\*** et les **COM\***.

Les économies des territoires ultra-marins apparaissent déséquilibrées : faiblement industrialisées, concurrence des agricultures des pays voisins. De plus le niveau de vie est très inférieur à celui de la métropole (chômage élevé, forts contrastes sociaux).

La diplomatie française s'appuie sur le second réseau mondial d'ambassades. Sa voix compte dans les principales organisations internationales (Conseil de sécurité des Nations-Unies, **OMC\*** ou **FMI\***).

Au rôle de l'Etat s'ajoute l'action des ONG françaises. Leur présence auprès des populations en difficulté contribue au rayonnement politique de notre pays.

Enfin, pays des droits de l'homme, la France est au 2<sup>ème</sup> rang mondial pour les demandes d'asile de la part des réfugiés politiques ; cependant, sa politique récente de lutte contre l'immigration ternit cette image.

**ZEE** : Zone économique exclusive. Espace sur lequel un Etat possède des droits d'exploration et d'usage des ressources.

**DROM** : Départements et régions d'outre-mer aux compétences identiques à celles de la métropole.

**COM** : Communautés d'outre-mer qui jouissent d'une autonomie partielle, plus ou moins avancée selon le territoire.

**OMC** : Organisation mondiale du commerce. Organisation internationale qui met en place et contrôle l'application des règles du commerce international.

**FMI** : Fonds monétaire international. Organisation qui a pour but de garantir la stabilité financière et de faciliter les échanges internationaux.

## B. Une présence culturelle mondiale.

**TE** : La France est présente sur tous les continents par sa langue : le français est parlé par 220 millions de personnes, il est la langue officielle de l'ONU et des Jeux olympiques. La **Francophonie\*** (*carte 1 p.344*), structurée dans une organisation internationale, l'**OIF\***, regroupe 75 Etats. Elle assure la promotion et la diffusion de la langue française. Les lycées français à l'étranger et les médias francophones internationaux (la radio RFI, les télévisions TV5 Monde et France 24) y participent également.

2 millions de Français résident à l'étranger (*carte 2 p.344*) : personnel diplomatique, architectes, cadres de FMN (Peugeot-Citroën en Chine), employés dans l'hôtellerie, ils diffusent « l'art de vivre à la française » (*doc.4 p.345*) et contribuent donc à donner une image positive du pays.

**Francophonie** : Ensemble de ceux qui, à des degrés divers, utilisent la langue française.

**OIF** : Organisation internationale de la francophonie. Structure intergouvernementale qui se fonde sur le partage d'une langue, le français, et des valeurs telles que la paix, la démocratie, le développement durable.

## III. Réalités et limites de la puissance européenne.

Connaissances	Démarches	Capacités
<b>L'Union européenne, pôle mondial.</b> Le rayonnement de l'UE s'exerce sur son voisinage : échanges, coopérations, demandes d'adhésion. A l'échelle du monde, l'UE apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.	<b>Etude de cas au choix</b> : une candidature d'adhésion. La puissance de l'Union européenne est replacée dans le contexte des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.	<b>Localiser et situer</b> l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux. <b>Identifier</b> des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance.

**Question** : Pourquoi l'UE est-elle, malgré ses faiblesses, l'un des trois pôles de la puissance mondiale ?

## A. Un rayonnement mondial.

**TE** : L'UE est un des pôles de la puissance mondiale. C'est la 1<sup>ère</sup> puissance économique mondiale (25% du PIB mondial) devant les EU et la Chine. Première puissance commerciale, elle réalise 40% des échanges de marchandises dans le monde. Les principaux produits échangés sont des produits manufacturés (automobiles, matériels de haute technologie). Les pays de l'UE exportent d'abord leurs productions au sein de l'Union (*Doc.1 p.360*).

Puissance industrielle, l'UE est également une puissance agricole (2<sup>ème</sup> exportateur de produits agricoles derrière les EU).

Sa monnaie, l'euro, concurrence le dollar dans les transactions internationales et ses habitants sont parmi les plus riches du monde. Grâce à son influence culturelle, elle défend des valeurs de démocratie et de respect des droits de l'homme. La richesse de son patrimoine historique et naturel en fait le 1<sup>er</sup> pôle touristique mondial.

De ce fait, l'UE exerce une forte attraction sur ses voisins et le monde. Plusieurs pays sont candidats à l'adhésion (*Doc.1 et 2 p.358*). L'UE développe ses relations avec d'autres pays proches dans le cadre de sa **politique européenne de voisinage\*** et de l'Union pour la Méditerranée (*carte p.357*). Terre d'immigration, elle accueille chaque année plusieurs millions de personnes.

**Politique européenne de voisinage : entamée en 2004, elle vise à améliorer les relations de l'UE avec ses voisins n'entrant pas dans le projet d'adhésion.**

**B. Les limites de la puissance.**

**TE :** Constituée d'Etats souverains et indépendants, **l'UE ne parvient pas à parler d'une seule voix.** L'absence d'une armée européenne renforce cette faiblesse. De plus, après de multiples élargissements, l'identité de l'UE est de plus en plus floue. De nombreux débats apparaissent sur ses objectifs et ses compétences.

**La crise qui secoue l'économie mondiale depuis 2008 souligne les fragilités de l'UE.** Si l'adoption de l'euro a facilité les échanges et les projets communs (Airbus,...), les métropoles mondiales qui fondent la puissance de l'UE (Londres, Paris, Francfort, Rotterdam) se font concurrence. Dans le contexte d'une mondialisation accrue, certains Etats, notamment du Sud et de l'Est, cumulent aujourd'hui les difficultés (endettement, chômage,...).